

honorables membres de cette assemblée ne pensera pour un instant que le Canada soit en état de protéger ses voies maritimes; il ne l'est certainement pas. Même si nous possédions les capitaux voulus, il nous manque des marins d'expérience pour les cuirassés, croiseurs et tous les autres navires nécessaires à cette fin. Par conséquent, le Canada doit nécessairement, pour la protection de ses voies, compter encore bien des années sur la métropole et le gouvernement anglais. Jusqu'ici la métropole l'a fait volontiers, car elle estimait que c'était son devoir. A titre de Canadiens, nous lui sommes très reconnaissants de la protection dont nous avons joui, et nous savons qu'elle nous accordera la même protection à l'avenir.

J'admets avec mon très honorable chef que c'est le moment pour nos autorités navales de s'entendre avec celles d'outre-mer pour savoir au juste ce que nous devons faire en temps de paix et ce que nous devons faire en temps de guerre. J'ai eu l'honneur de parler en plusieurs occasions de ces questions avec le lord civil de l'Amirauté ainsi qu'avec les lords navals. Si j'avais su que je devais parler cet après-midi, j'aurais apporté un rapport que j'ai fait quand j'étais ministre des Affaires navales à mon retour de la Conférence impériale de 1920-1921. Les points saillants de ce rapport étaient, si mes souvenirs sont exacts, à peu près les suivants: nous avions à ce moment-là un collège naval—je regrette de dire qu'il est maintenant fermé—dont l'efficacité nous valut de chaleureux compliments de la part des lords navals et du lord civil. On me déclara que tous nos cadets faisaient honneur au Canada ainsi qu'à la marine impériale, quand ils y faisaient leur service, par le zèle dont ils faisaient preuve dans l'accomplissement de leurs devoirs. La marine impériale comptait, je crois, environ soixante-cinq cadets payés par le Canada. Il fut entendu que huit cadets seraient admis dans la marine impériale chaque année. Il fut entendu de plus que nous pourrions échanger des officiers et d'autres gradés ainsi que des navires avec la marine impériale de façon qu'en cas de conflit, ils fussent habitués à manœuvrer ensemble. On dressa ensuite un programme pour quelques années à venir; d'après ce programme, le Canada, quand il serait financièrement en mesure de le faire, devait fournir non seulement des contre-torpilleurs, des dragueurs de mines et des sous-marins mais aussi des croiseurs légers.

Le plus gros canon des deux contre-torpilleurs que le Canada possède actuellement est un canon de 4.7 pouces. L'*Aurora* qu'on a laissé rouiller à Halifax avait des canons de six pouces. Quiconque connaît l'histoire navale sait que des contre-torpilleurs avec

des canons de 4.7 pouces ne pourraient jamais défendre nos côtes contre des croiseurs et des cuirassés munis de canons de 8, 10 et 15 pouces. Par conséquent, tout ce que le Canada peut espérer de faire maintenant, c'est de protéger autant qu'il le peut ses propres côtes; aussi ferai-je humblement remarquer au Gouvernement que si les finances le permettaient, nous devrions avoir, outre ces deux contre-torpilleurs, au moins un croiseur léger sur la côte du Pacifique et un autre sur l'Atlantique. De plus, je suis convaincu que si l'on faisait l'inspection de nos bases navales, on trouverait qu'elles ne sont pas en aussi bon état qu'elles devraient être, celle d'Esquimalt comme celle de Halifax. Ici encore on trouvera que mon très honorable chef (le très honorable M. Meighen) donne de sages conseils quand il déclare que le temps est venu où les autorités navales d'Ottawa et de Londres devraient s'unir pour décider ce que l'on devrait faire en vue d'améliorer nos fortifications à Esquimalt et à Halifax, et ce qu'elles devraient renfermer en fait de munitions, de vivres, et ainsi de suite.

A quoi nous servirait-il de nous préoccuper le moins du monde de la doctrine Monroe? Ces paroles ne me sont inspirées par aucun motif politique. Nous sommes fiers d'appartenir à l'Empire britannique. Nous ne désirons aucune guerre sur nos rives ou à l'étranger, et nous ferons tout en notre pouvoir pour maintenir la paix. Mais rendons-nous compte, mieux que jamais auparavant, des grands avantages qu'il y a à faire partie de l'Empire britannique. Agissons en tout de concert avec l'Empire.

Des honorables SENATEURS: Très bien! très bien!

L'honorable M. BALLANTYNE: Travaillons la main dans la main avec l'Empire, non seulement dans le domaine commercial, où notre pays a trouvé de tels avantages, mais collaborons avec loyauté et enthousiasme avec les autorités militaires et la marine anglaise. Faisons ce que nous pouvons pour nous mettre dans un état tel que si un ennemi nous attaquait jamais, la Grande-Bretagne et nous-mêmes saurions comment agir et quand agir. Les petits navires dont nous disposons actuellement ne suffiraient au plus qu'à chasser quelques sous-marins.

D'aucuns disent que si la Grande-Bretagne s'engageait dans une nouvelle guerre, le Canada pourrait rester neutre. Nous savons tous que ce serait impossible. Supposons que nous restions neutres, nous n'aurions aucun moyen d'empêcher les bateaux de guerre ennemis d'atteindre Esquimalt ou Halifax. Tout en sachant que le Canada ne s'est pas